

a le plaisir de vous inviter à sa compétition de tir à 18m
Sélective aux Championnats de France 2026

Samedi 12 décembre 2026

Dimanche 13 décembre 2026

13 cibles (**en MOUSSE**) extensibles à 20 maximum si besoin

Suivant le nombre d'inscriptions

greffe@flechepictave.fr

N° d'affiliation FFTA : 1086189



FDVA
FONDS POUR LE
DEVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Lieu	Salle d'entraînement Marcel Bernard – 86240 SMARVES – Rue des gally		
Arbitres	<u>Le 12 décembre :</u> M. A. BERNARD, Me. C. CHAUVET <u>Le 13 décembre :</u> Me C. LEGROS, +1	Engagements	Adultes 1D : 10€, 2D : 17€, 3D : 24€ 4D : 28€ Jeunes 1D : 8€, 2D : 13€, 3D : 18€

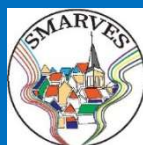
ORGANISATIONS Gestion par IANESO Suivi → <https://www.ianseo.net/Details.php?told=30494>

HORAIRES	Départ 1**	Départ 2**	Départ 3	Départ 4	Départ 5
Ouverture du greffe	8h00	13h00	17h00	8h00	13h30
Échauffement sur cibles et contrôle du matériel	8h30 (3 volées)	13h15 (3 volées)	17h15 (3 volées)	8h30 (3 volées)	14h00 (3 volées)
Débuts des tirs	8h50	13h35	17h35	8h50	14h20
Rythme des tirs	AB/CD	AB/CD	AB/CD	AB/CD	AB/CD
Durée des tirs	3h00	3h00	3h00	3h00	3h00
Temps de pause	15 minutes	15 minutes	15 minutes	15 minutes	15 minutes
Prévision fin	12h05	16h50	20h50	12h05	17h35
Observations	3 Cibles maxi réservées U11	3 Cibles maxi réservées U11			Récompenses 18h00

BLASONS

Tir qualificatif	BLASONS	Blason 40cm	Blason 60cm
Sur blason à spécifier à l'inscription, A défaut sur Trispot pour U18, U21, S1, S2 et S3 *Blason trispot « végas » possible sur demande ** U11 à 10m Ø60	Arcs classiques	Mono ou Trispot* U18 à Sénior 3	Mono U11, U13 et U15
	Arcs à poulies	Trispot* U15 à Sénior 3	-
	Arcs nus	Mono ou Trispot* U21 à Sénior 3	Mono U15 à U18

L'organisateur se laisse le choix de de modifier le type de blason « Végas » si peu de demande.



RECOMPENSES

Tirs qualificatifs :

Aux 3 premiers de chaque catégorie en individuel (classement sur le premier tir si plusieurs départs)

Pas d'inscription d'équipes.

RAPPEL

Tenue blanche ou de club souhaitée, à défaut selon règlement FFTA.

Les chaussures de sport sont obligatoires.

Seront demandés au greffe sous la responsabilité de l'arbitre responsable :

- La licence compétition 2026/2027 avec photo quel que soit le support papier ou numérique ou une pièce d'identité.
- Un certificat médical en cas de sur-classement

Restauration

Sur place : sandwiches, boissons....

Inscriptions via « LE GREFFE » avant le 10 décembre 12h, Tél : 07.69.82.44.69 greffe@flechepictave.fr

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivées des demandes et seul l'organisateur est responsable des affectations des cibles en conformité avec le règlement de la FFTA.

Complexe sportif Marcel Bernard
Cité Gally
86240 SMARVES

A la sortie de Smarves sur la D88
Direction Andillé



Le numérique au service
du sport sur le meilleur
terrain de jeu : la
Nouvelle-Aquitaine

AAP Sport Tech

2022-2023

